



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

Numéro 3 | 2000 L'enfant de justice pendant la guerre et l'immédiat après-querre

Présentation

Jacques Bourquin



Electronic version

URL: http://journals.openedition.org/rhei/105 ISBN: 978-2-7535-1640-3 ISSN: 1777-540X

Publisher

Presses universitaires de Rennes

Printed version

Date of publication: 15 November 2000 Number of pages: 9-11 ISSN: 1287-2431

Electronic reference

Jacques Bourquin, « Présentation », Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière » [Online], Numéro 3 | 2000, Online since 11 June 2004, connection on 02 May 2019. URL: http://journals.openedition.org/ rhei/105

© PUR

Présentation

Jacques Bourquin (1)

Le contrôle de la jeunesse est, en France, pendant la période de la guerre 1939–1945, un enjeu primordial, sujet de nombreux discours. Les partisans du gouvernement de Vichy l'ont installé au cœur du dispositif de la Révolution nationale. Ce contrôle apparaît comme l'agent de la régénération et de la rénovation du pays. Après la guerre, avec d'autres moyens et d'autres desseins, le gouvernement de la Libération et ceux qui lui succèderont tenteront également de récupérer la jeunesse.

Cette troisième livraison du *Temps de l'histoire* est issue, pour l'essentiel, d'un séminaire organisé en 1997–1998, par l'AHES-PJM et la mission histoire du CNFE PJJ, sur le thème de "l'enfant de justice pendant la guerre et l'immédiat après-guerre".

L'histoire de la jeunesse pendant cette période commence à être connue, avec les ouvrages de Wilfried Halls,⁽²⁾ Pierre Giolitto⁽³⁾ et Gilles Ragache⁽⁴⁾; par contre, le secteur de l'enfant de justice est encore peu éclairé.

Cet enfant de justice, qui était-il ? Pourquoi et comment le devenaitil ? Quels types d'institutions étaient prévus pour lui ? Quelles pouvaient être sur lui les incidences de la guerre, de l'exode, des persécutions raciales ? Quelles représentations en avait-on ? Quelles lois nouvelles venaient organiser ce secteur ?

Nous avons bien conscience de n'avoir répondu qu'imparfaitement à certaines de ces questions. Ce numéro n'est qu'une première approche de ce thème. Il sera, on le souhaite, à l'origine d'autres travaux, en particulier de l'étude des très nombreux dossiers de ces mineurs, conservés dans les institutions et aux archives départementales.

Le dossier est divisé en trois parties.

Une première est centrée sur l'activité législative de la période. Chris-

(1) Président de l'Association pour l'histoire de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire des mineurs (AHES-PJM).

- (2) Wilfried Douglas HALLS, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros, 1988, 502 p.
- (3) Pierre GIOLITTO, Histoire de la jeunesse sous Vichy, Paris, Perrin, 1991, 699 p.
- (4) Gilles RAGACHE, Les enfants de la guerre, Paris, Perrin, 1997, 322 p.

tian Rossignol fait une approche sémiologique et comparative des deux textes importants que sont l'acte dit "loi du 27 juillet 1942" et l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante. Il voit là deux étapes d'une dérive technocratique derrière laquelle se profile l'invention de la notion d'enfance inadaptée, véritable produit du courant de la neuropsychiatrie infantile. Michèle Bacquemin-Girault étudie plus particulièrement la loi de 1942, qu'elle considère comme l'issue d'une querelle de monopole entre un courant socio-judiciaire, qui se situe dans l'héritage des comités de défense des enfants traduits en justice apparus à la fin du XIXème siècle, et un courant plus réformiste, celui de l'Éducation surveillée à l'intérieur de l'Administration pénitentiaire.

La seconde partie est consacrée aux jeunes. Vincent Peyre expose quelques considérations sur les chiffres de la délinquance juvénile entre 1936 et 1952, dont on souligne les pointes particulièrement importantes entre 1941 et 1946. Jacques Bourquin a lu deux autobiographies de mineurs de justice de la période (René Biard et Claude Charmes), rédigées et publiées il y a une trentaine d'années ; il resitue ces deux expériences dans le contexte socio-politique, juridique et institutionnel de l'époque. Jean Mérat trace le portrait d'un jeune qui passe devant le juge des enfants en septembre 1945. Vincent Peyre présente le témoignage inédit de Monsieur N., enfant tzigane qui traverse la période de la guerre dans une succession de placements familiaux et institutionnels. Le tout sur fond de violence, d'abandon, de rejet. Ce texte, écrit 40 ans après les faits, exprime une souffrance jamais cicatrisée.

La troisième partie aborde le champ des discours et des pratiques. Jean-Jacques Yvorel s'est penché sur les discours académiques de l'époque relatifs au thème. Il nous fait part de ses lectures de plusieurs thèses de droit, de médecine et de philosophie produites entre 1939 et 1945 sur l'enfance irrégulière et l'enfant "coupable". Gabrielle Houbre, à partir de film de Léo Joannon, Le carrefour des enfants perdus, sorti en mars 1944, évoque l'enfance et l'adolescence délinquante vue par le cinéma. Ce film, tourné "sous haute protection" et "sous haute surveillance", montre les velléités de réforme en matière de rééducation des mineurs délinquants pendant la guerre. Jean-Pierre Jurmand, à partir

PRÉSENTATION 11

d'une lecture très rigoureuse de revues de l'éducation spécialisée de l'après-guerre, en particulier de la *Revue de l'Éducation surveillée* et de *Rééducation* entre 1946 et 1950, restitue ce qu'il analyse comme la construction d'un modèle, l'itinéraire d'une pensée à partir de la mission réformatrice de la direction de l'Éducation surveillée créée en 1945. Cette période qui succède à la guerre apparaît comme un moment de transition, où l'on passe d'un paradigme médico-social à un nouveau type de savoir progressivement influencé par l'apparition des sciences humaines. **Mathias Gardet** évoque le montage qui se met en place en Bretagne, dès fin 1940, dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'adolescence : la création du centre de jeunesse de Ker Goat, institution quasi mythique, l'apparition des premiers éducateurs issus le plus souvent du scoutisme et la création, en 1943, de la Fédération bretonne de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, qui donnera naissance au secteur de l'enfance inadaptée.

Ce cahier inaugure une rubrique "Pistes de recherche", qui viendra compléter à l'avenir le dossier thématique central. Pour la première prestation du genre, **Sylvie Lapalus**, à partir de dossiers de procédure et de la presse spécialisée, étudie le parricide juvénile au XIXème siècle. Ce crime, bien que rare, est hautement symbolique puisqu'il porte atteinte à la cellule de base de la société, la famille. Son auteur, rejeté aux marges de l'humanité, plonge la société dans l'embarras, la confronte à ses propres limites et incertitudes. En donnant la parole à des acteurs sociaux ordinairement réduits au silence, cette étude éclaire en creux les relations parents-enfants et part à la rencontre de nombreuses problématiques soulevées au XIXème siècle autour de la jeunesse.